



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **21 septembre 2015**

Délibération n° 2015-0551

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Réalisation d'une étude sur la démographie des entreprises dans la Métropole de Lyon - Convention de partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) Rhône-Alpes

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 1er septembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 23 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Mme Cochet (pouvoir à M. Jacquet), MM. Kabalo (pouvoir à M. Devinaz), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra).

Absents non excusés : M. Boudot.

**Conseil du 21 septembre 2015****Délibération n° 2015-0551**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Réalisation d'une étude sur la démographie des entreprises dans la Métropole de Lyon - Convention de partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) Rhône-Alpes**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) est une direction générale du Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique et du Ministère des finances et comptes publics. Il emploie 5 868 personnes réparties sur l'ensemble du territoire national.

L'INSEE collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société française.

Ces informations intéressent les pouvoirs publics, les administrations, les entreprises, les chercheurs, les médias, les enseignants, les étudiants et les particuliers. Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions. Pour satisfaire ses utilisateurs, l'INSEE est à l'écoute de leurs besoins et oriente ses travaux en conséquence.

L'INSEE assure la coordination du service statistique public français. Il veille au respect du secret statistique. Il représente la France dans les instances communautaires et internationales chargées de l'harmonisation statistique.

Il compte 24 directions régionales, qui participent à toutes les missions de l'INSEE : collecte de l'information, services d'études et de diffusion de l'information statistique économique et sociale à l'échelon de la région.

La direction régionale de l'INSEE Rhône-Alpes, service déconcentré de l'Etat, participe à la production statistique nationale de l'INSEE : enquêtes de recensement, enquêtes auprès des ménages, des entreprises, traitements de sources administratives, relevés de prix à la consommation, etc. Elle gère ces enquêtes en Rhône-Alpes, mais aussi parfois pour d'autres régions. La direction régionale peut également réaliser des opérations statistiques locales en partenariat avec des acteurs publics de la région.

La Métropole de Lyon et l'INSEE souhaitent réaliser en partenariat une étude sur la démographie des entreprises de son territoire. Ce partenariat est conclu jusqu'au 31 décembre 2016.

**a) - Objectifs du partenariat entre l'INSEE Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon**

La Communauté urbaine de Lyon, à laquelle a succédé la Métropole de Lyon, anime depuis plus de 10 ans le réseau Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat et participe annuellement au Salon des entrepreneurs. Dans ce cadre, les équipes de la direction de l'innovation et de l'action économique et celles de la direction de l'attractivité et des relations internationales souhaitent disposer de données sur les entreprises qui ont été créées sur le territoire de la Métropole lyonnaise et plus précisément les spécificités en termes de secteurs d'activités, emplois générés et pérennité.

Depuis le 1er janvier 2015, la Métropole de Lyon a pris en charge la compétence en matière d'emploi et d'insertion et est, à ce titre, responsable de la mise en œuvre de la politique d'insertion sur le territoire. L'étude sera utilisée comme outil d'analyse du marché et de l'emploi.

Par ailleurs, dans le cadre de la démarche Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise, un diagnostic socio-économique sur le territoire de l'aire urbaine de Lyon doit être lancé sur la période de 2003 à 2013, réalisé par l'Opale. Il sera amendé par cette étude de l'INSEE et plus particulièrement grâce aux précisions apportées sur les transferts d'établissements (entrants et sortants de la Métropole), les réallocations d'emplois au sein de l'aire urbaine de Lyon.

Les principaux thèmes abordés seront ainsi :

- le renouvellement du tissu économique sur une dizaine d'années (2003 à 2013) : créations, cessations, transferts d'établissement entrant et sortant, impact sur l'emploi,
- l'analyse du taux de survie des établissements créés au cours de la période d'étude,
- les réallocations d'emplois entre la Métropole lyonnaise et l'aire urbaine.

L'étude sera réalisée dans une démarche de projet à-travers la constitution d'un comité de pilotage associant des chargés d'études de l'INSEE et de la Métropole. Chaque partenaire apporte sa contribution dans le respect de ses missions et de ses compétences.

#### b) - Programme d'action et plan de financement prévisionnel pour 2015

2 livrables sont proposés dans le cadre de ce partenariat :

- une publication de 2 pages contenant des éléments de cadrage sur les entreprises créées et leur survie, avec comparaison avec la Région Rhône-Alpes et la France Métropolitaine,
- une publication de 4 pages sur l'ensemble des thèmes abordés - rendu en octobre 2015.

#### Budget prévisionnel 2015 (en €)

Compte tenu de la contribution respective de chaque partenaire à la réalisation de l'étude en termes de moyens humains, la Métropole de Lyon versera une contribution de 12 653 € à l'INSEE. Le budget global pour ce partenariat est évalué à 50 598,61 €, l'INSEE prenant à sa charge le solde, à savoir 37 952,31 €.

Partenaires de la convention	Nombre de jours	Coûts totaux avant flux financier en €	Flux financier entre l'Insee et son partenaire en €	Coûts totaux après flux financier en €	Contribution au total de l'opération en %
<b>INSEE</b>	69,0	37 952,31	-12 653	25 299,31	50%
<b>Métropole de Lyon</b>	21,0	12 653,00	12 653	25 299,30	50%
<b>Ensemble</b>	<b>90,0</b>	<b>50 598,61</b>	0,00	<b>50 598,61</b>	<b>100%</b>

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - le versement d'une contribution d'un montant de 12 653 € au profit de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), dans le cadre de son partenariat avec la Métropole de Lyon relatif à la réalisation d'une étude sur la démographie des entreprises dans la Métropole lyonnaise,

b) - la convention de partenariat à passer entre la Métropole de Lyon et l'INSEE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette contribution.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 65731 - fonction 64 - opération n° 0P02O0866.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 23 septembre 2015.**